

CHAPITRE XXVII.—ASSURANCE*

SYNOPSIS

| | PAGE | | PAGE |
|---|------|---|------|
| SECTION 1. ASSURANCE-INCENDIE..... | 1155 | Sous-section 3. Bilan des sociétés d'assurance-vie à charte fédérale..... | 1167 |
| Sous-section 1. Total de l'assurance-incendie au Canada..... | 1156 | Sous-section 4. Assurance-vie des fraternelles..... | 1169 |
| Sous-section 2. Activité des sociétés d'assurance-incendie à charte fédérale..... | 1156 | Sous-section 5. Assurance-vie fraternelle pratiquée à l'étranger par des sociétés canadiennes autorisées..... | 1171 |
| Sous-section 3. Bilan des sociétés d'assurance-incendie à charte fédérale..... | 1158 | Sous-section 6. Total de l'assurance-vie au Canada et des affaires des sociétés canadiennes à l'étranger..... | 1173 |
| Sous-section 4. Pertes dues à l'incendie..... | 1161 | | |
| SECTION 2. ASSURANCE-VIE..... | 1163 | SECTION 3. ASSURANCES GÉNÉRALES..... | 1174 |
| Sous-section 1. Total de l'assurance-vie au Canada..... | 1163 | SECTION 4. ASSURANCES FÉDÉRALES ET PROVINCIALES..... | 1177 |
| Sous-section 2. Activité des sociétés d'assurance-vie à charte fédérale..... | 1164 | | |

NOTA.—On trouvera face à la page 1 du présent volume la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

La statistique divise habituellement l'assurance en trois classes: incendie, vie et responsabilité. La plupart des sociétés ont une charte fédérale, mais quelques-unes n'ont qu'un permis provincial. Plusieurs associations et mutuelles s'occupent aussi d'assurance. Les articles spéciaux sur l'assurance, qui ont paru dans les *Annuaire*s antérieurs sont énumérés dans la partie II du chapitre XXIX, sous la rubrique "Assurance".

Section 1.—Assurance-incendie

L'assurance-incendie a débuté au Canada au moment de l'établissement des agences des compagnies d'assurance anglaises. Fixées d'habitude dans les ports de mer, elles étaient dirigées par des marchands de l'endroit. La plus ancienne a commencé son activité à Montréal en 1804. La première société canadienne a été fondée en 1809 et une société américaine est entrée en activité au Canada en 1821. L'*Annuaire* de 1941, pages 861-862, donne un bref exposé des origines de l'assurance-incendie au Canada.

Le rapport du surintendant des assurances sur l'année terminée le 31 décembre 1954 indique qu'à cette date il existait 301 sociétés d'assurance-incendie à charte fédérale, dont 75 étaient canadiennes, 89 britanniques et 137 étrangères. En 1875, première année où le département des assurances a dressé un rapport exact, 27 sociétés exerçaient leur activité au Canada, dont 11 sociétés canadiennes, 13 britanniques et 3 américaines. L'augmentation des sociétés britanniques et étrangères, de 59 à 75 p. 100 par rapport au total, établit une différence marquée entre l'assurance-incendie et l'assurance-vie au Canada, cette dernière étant traitée en très grande partie par des sociétés canadiennes.

* Revu, sauf indication contraire, sous la direction de K. R. MacGregor, surintendant des assurances, Département des assurances, Ottawa.